

Présenté par



Evolution des coûts de la gestion des déchets – Cas de la CACL

Laurent RUF
Chef du service
Envt-Déchets



SOMMAIRE



- 1 Un outil d'analyse du coût du service
- 2 Mise en œuvre de Comptacoût
- 3 Un retour sur les résultats
- 4 Mise en prospective des résultats



Un outil d'analyse du coût

1

Un outil global intégrant les charges complètes...

Un outil complet permettant la comparaison complète du service

- ✓ Charges de prestations par flux
- ✓ Charges de communication
- ✓ Charges de structure
- ✓ Charges rattachées au service

Un outil global intégrant les charges complètes...

Une analyse complète du coût complet / du coût aidé

Une analyse possible de l'évolution des coûts par flux pour une même collectivité

Une analyse comparative avec des structures de même type

=> La comparaison avec le coût du service en référence nationale ou régionale

...permettant de comparer des coûts de services comparables

=> La comparaison avec le coût du service en référence nationale ou régionale

Mais ATTENTION

Le coût du service n'est comparable que pour des structures ou des service de même nature

Le coût de la collecte des flux ramenés à l'habitant n'ont de valeur que en comparaison avec les tonnages et/ou le niveau de service

La comparaison avec des références nationales ne peut toujours être réalisée

Mise en œuvre

2

Le préalable : une comptabilité analytique

Une comptabilité analytique est nécessaire

L'utilisation de différentes destinations comptables permet également de simplifier la tâche d'une année à l'autre, de simplifier la saisie de la matrice et améliorer la pertinence de l'outil notamment pour les charges de communication

Un retour précis des services comptables en début d'année sur les engagements et les rattachements

Un suivi des engagements comptables en cours d'année

Une opération contraignante pour les services

La saisie de la Matrice : une opération d'équipe pas évidente

Une mobilisation des services comptables

Une mobilisation des agent(e)s en charge du suivi et de l'exécution budgétaire

Une mobilisation des chargé(e)s d'opération

Une opération contraignante pour les services

La saisie de la Matrice : intérêt de mobilisation des équipes

Un temps à libérer dans le planning de chacun

Le nécessaire accompagnement permettant de bloquer le temps nécessaire et d'accélérer cette opération exercice d'analyse hors du quotidien de chacun

Une mobilisation des agents permettant une sensibilisation à la rigueur budgétaire et à une optimisation des budgets

Une mobilisation au travail ensemble

Un retour sur les résultats

3

Année 2015		Verre	Emballages / papiers	Déchèteries	Déchets verts	Encom-brants	Profes-sionnels
Fréquence	2 fois par semaine		1 fois par semaine à 1 fois toutes les 2 semaines	1 déchèterie	1 fois par mois	1 fois par mois	Cartons, DV, verre
Mode de collecte et contenants	PAP	AV	PAP		PAP	PAP	
Mode d'exploitation des collectes	Prestation	Prestation	Prestation	Prestation	Prestation	Prestation	Prestation
Traitement	Stockage Prestation	-	Tri Prestation	Prestation	Compostage Prestation	Stockage Prestation	

Année 2015	OMR	Verre	Emballages / papiers	Déchèteries	Déchets verts	Encom-brants	TOTAL
Population desservie	125 851	125 851	125 851	125 851	125 851	125 851	125 851
Tonnages 2015 <i>(rappel 2014)</i>	37 443 <i>(37 970)</i>	1 065 <i>(770)</i>	420 ⁽²⁾	4 505 <i>(4 550)</i>	7 389 <i>(7 332)</i>	10 985 <i>(10 961)</i>	64 319 <i>(63 983)</i>
kg/habitant <i>(rappel 2014)</i>	298 <i>(305)</i>	8,5 <i>(6)</i>	3,3	36 <i>(37)</i>	59 <i>(59)</i>	87 <i>(88)</i>	511 <i>(514)</i>
Données Nationales ⁽¹⁾	220 kg/hab.	38 kg/hab.	49 kg/hab.	220 kg/hab.			560 kg/hab.
Ecart	+ 35 %	- 78 %	- 93 %	- 17 %			- 9 %

Charges 2015	€ arrondis	€/habitant
Charges de structure	947 000 €	7,5 €
Charges de communication	293 000 €	2,3 €
Charges techniques HT	11 118 000 €	88,3 €
Prévention	199 500 €	1,6 €
Pré-collecte et collecte	6 125 500 €	48,7 €
Transport	191 000 €	1,5 €
Traitement	4 602 000 €	36,6 €
TVA acquittée	-168 000 €	-1,3 €
Total charges TTC	12 190 000 €	97 €

⇒ Un total de charges TTC de 12,2 M€

Produits 2015	€ arrondis	€/habitant
Recettes industrielles	0 €	0,0 €
Soutiens	125 000 €	1,0 €
Aides	909 000 €	7,2 €
Total produits	1 034 000 €	8 €

⇒ Un total de produits de 1 M€

Coût à la charge de la collectivité	11 156 000 €	89 €
--	---------------------	-------------

⇒ Un coût de 11,16 M€ soit 89 €/hab.

TEOM	10 592 000 €	84,2 €
Redevance spéciale	1 128 000 €	9,0 €
Total financement	11 720 000 €	93 €

⇒ Un financement de 11,72 M€, dégagant un excédent de 564 000 € ou 4 €/hab., permettant de faire face à des augmentations de coûts dans les années à venir

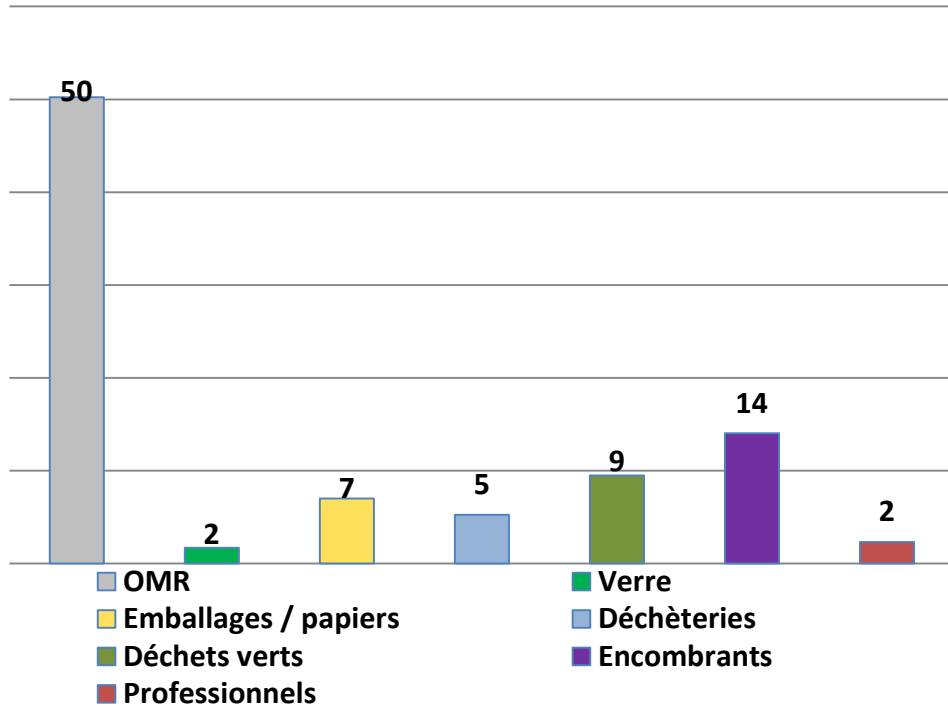
Ecart financement / coût	564 000 €	4 €
---------------------------------	------------------	------------

Principaux postes de charges	Charges HT en €	%
1. Collecte OMR	3 625 000 €	29 %
2. Traitement OMR	2 283 000 €	18 %
3. Charges fonctionnelles	1 240 000 €	10 %
4. Collecte encombrants	912 000 €	7 %
5. Collecte déchets verts	748 000 €	6 %
6. Traitement encombrants	709 000 €	6 %
7. Traitement déchets verts	642 000 €	5 %
Part des 7 principaux postes de charges		82 %

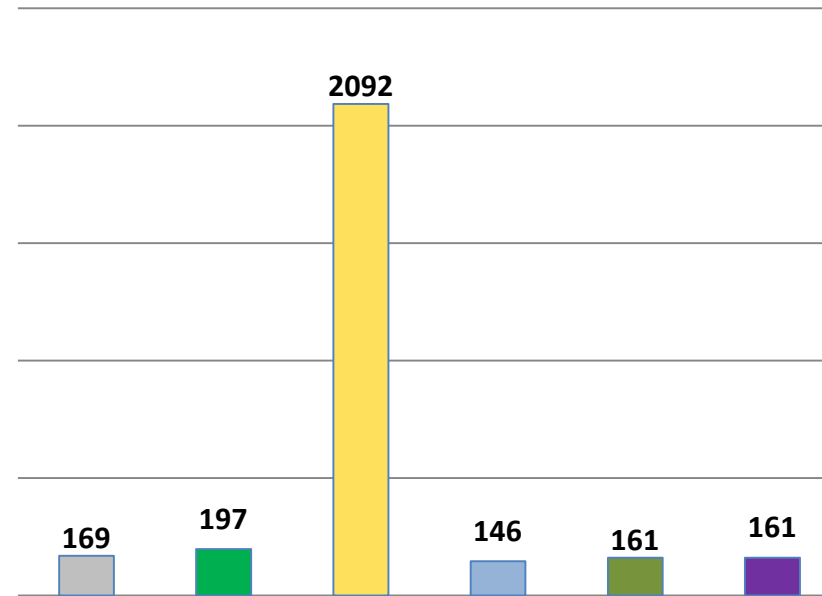
- ▶ Les deux premiers postes de charges sont la collecte et le traitement des OMR, qui représentent au total 47 % des charges
- ▶ Le 3ème poste est les charges fonctionnelles (charges administratives et communication)

Retour sur les résultats

Coût* en €HT/hab.



Coût* en €HT/tonne



- ▶ Les coûts à la tonne des OMR, des déchets de déchèterie, des encombrants et des déchets verts sont proches
- ▶ Le coût des emballages / papiers est élevé en €/tonne : la collecte sélective a démarré en septembre 2016, les charges de collecte (prestation forfaitaire) et de tri sont répercutées sur un tonnage qui est faible (420 tonnes – 3 kg/hab.) ; les charges de communication représentent 2,2 €/hab.

Retour sur les résultats

	Coût aidé en €HT/hab						
	Total	OMR	Verre	Emballages/ papiers	Déchèteries	Déchets verts	Encombrants
CACL 2015	90 €	50 €	1,7 €	7 €	5 €	9 €	14 €
<i>Référence ADEME 2012 Milieu Mixte Rural</i>	<i>80 (67-90)</i>	<i>47 (37-54)</i>	<i>1,3 (0,6-1,5)</i>	<i>5 (1-8)</i>	<i>24 (19-28)</i>	-	-
<i>Référence ADEME 2012 Milieu Mixte Urbain</i>	<i>87 (78-98)</i>	<i>50 (42-59)</i>	<i>2,0 (0,7-2,2)</i>	<i>7 (3-11)</i>	<i>21 (16-24)</i>	-	-

	Ratio de collecte en Kg/hab						
	Total	OMR	Verre	Emballages/ papiers	Déchèteries	Déchets verts	Encombrants
CACL 2015	511	298	8	0	36	59	87
<i>Référence ADEME 2012 Milieu Mixte Urbain</i>	<i>560 kg</i>	<i>220 kg</i>	<i>38 kg</i>	<i>49 kg</i>	<i>220 kg</i>	-	-
<i>Référence ADEME 2012 Milieu Mixte Urbain</i>	<i>595 kg</i>	<i>250 kg</i>	<i>31 kg</i>	<i>51 kg</i>	<i>190 kg</i>	-	-

- ▶ Le **coût global** de la gestion des déchets et le **coût des OMR** sur le territoire de la CCACL sont **dans la fourchette des coûts observés en milieu mixte**
- ▶ Le **total déchèteries + encombrants + déchets verts** (28 €/hab.) est **dans la fourchette haute** des coûts déchèterie au niveau national
- ▶ Le coût des emballages / papiers est dans la moyenne des coûts observés en milieu mixte urbain, mais il n'y a que 4 mois de collecte en 2016 : **évolution à suivre dans les années futures**

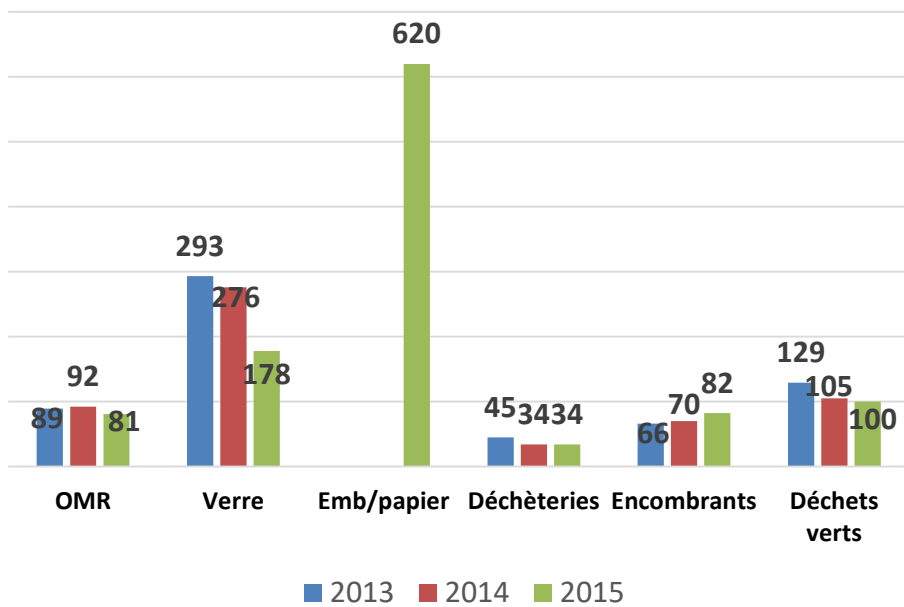
Coût aidé €HT/tonne	169 €
<i>Référence ADEME 2012</i>	220 €
<i>Milieu Mixte Rural</i>	
<i>Fourchette pour 80 % des collectivités</i>	179 à 276 €
Précollecte	15 €
<i>Référence ADEME 2012</i>	6 €
<i>Fourchette pour 80 % des collectivités</i>	1 à 16 €
Collecte	92 €
<i>Référence ADEME 2012</i>	93 €
<i>Fourchette pour 80 % des collectivités</i>	62 à 131 €
Traitement	61 €
<i>Référence ADEME 2012</i>	81 €
<i>Fourchette pour 80 % des collectivités</i>	65 à 106 €

- **Le coût de gestion des OMR en €HT/tonne est inférieur aux coûts observés au niveau national : le ratio de collecte est supérieur et les coûts de traitement sont plus faibles**

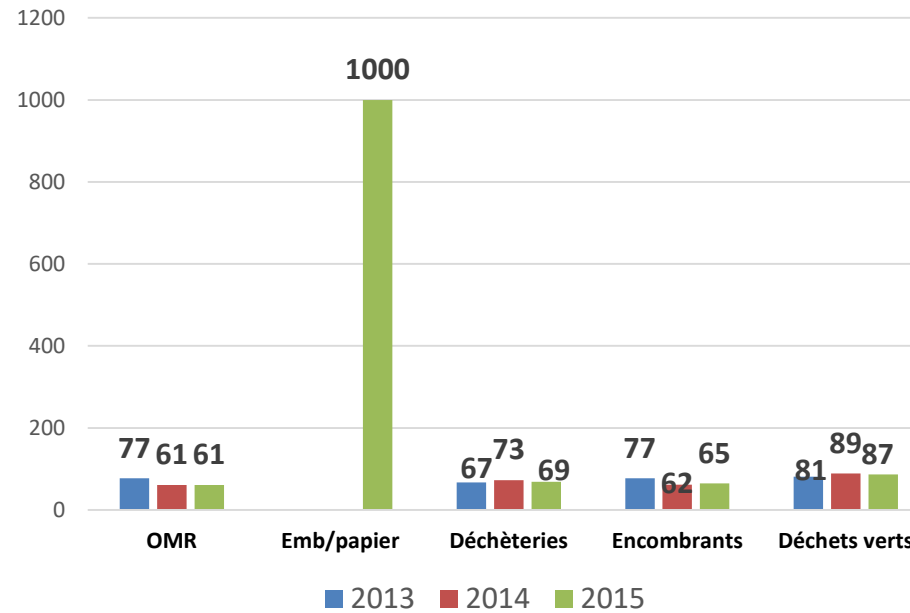
	Total	OMR	Verre	Emb/papier	Déchèteries	Encombrants	Déchets verts	Autres
2015	90	50	1,7	7,0	5	14	9	2
2014	91	56	2,4		6	13	11	2
2013	100	63	2,7	-	6	16	11	2

- ▶ On note une stabilisation du coût entre 2014 et 2015
- ▶ Le coût des OMR a baissé : il y a eu substitution des charges de collecte des OMR vers les emballages / papiers
- ▶ Le coût des autres flux est resté relativement stable

OMR : évolution des coûts de collecte en €HT/tonne



OMR : évolution des coûts de traitement en €HT/tonne



- Le coût moyen de la gestion des déchets de la CACL en 2014 est de **90 €HT/hab.** :
 - Il est **dans la fourchette des coûts observés en Métropole** (80 à 87 €HT – valeur 2012) et **bien inférieur au coût moyen dans les DOM** (référence ADEME 2012 = 151 €HT)
 - Il est resté stable entre 2014 et 2015 :
 - Les **charges de précollecte** ont légèrement **augmenté** (+ 53 000 €) et les **charges de collecte** légèrement **diminué** (- 148 000 €)
 - La **collecte sélective a démarré en septembre 2016, avec substitution des charges de collecte des OMR vers les emballages/papiers**
 - Les **charges de traitement** ont **augmenté**, du fait principalement du tri des emballages / papiers à hauteur de 438 000 €
 - Les **recettes** ont **augmenté** : augmentation des soutiens (+ 95 000 €) et des reprises de subventions (+ 194 000 €)

- Le service est financé par la TEOM + la redevance spéciale : le financement dégageait un excédent de 4 €/hab. (564 000 €), permettant d'absorber des augmentations de coûts dans les années à venir, notamment du fait du développement de la collecte sélective
- **La part des produits est faible (8 % des charges pour une moyenne en Métropole de 22 %), constitués essentiellement de subventions :**
 - ▶ Contrairement à la Métropole, il n'y a **pas de ventes de matériaux**
 - ▶ **Les soutiens Eco-Emballages ne permettront pas de compenser les surcoûts de la collecte sélective** (charges de tri élevées)
 - ▶ **Les REP en déchèterie tardent à se mettre en place** (Eco-Mobilier – Eco-DDS)

- La **part de la collecte est supérieure** à ce qui est observé en Métropole (50 % pour 45 % en Métropole) et inversement la part du transport est inférieure (1 % pour 8 % en Métropole) ; la part du **traitement est équivalente** (37 % pour 38 % en Métropole)
 - **Les diverses collectes au porte à porte** (DV, encombrants) sont moins généralisées en Métropole
 - **Le tonnage collecté en déchèterie est faible**, générant de faibles coûts de transport

Des résultats mis en prospective

4

Trame d'une prospective

Investissements en composteurs individuels et partagés, accompagnement au compostage domestique (2019-2025)

Mise en place d'un **service de broyage** à domicile : 2018

Réduction de la fréquence de collecte en PàP CS sur les différents lots (progressif entre 2021 et 2023)

Mise en œuvre d'une **collecte de bio-déchets en PàP pour les professionnels** (2025)

2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 ...

Augmentation du nombre de PAV verre (2017 à 2019) : scénario étudié et scénario fil de l'eau

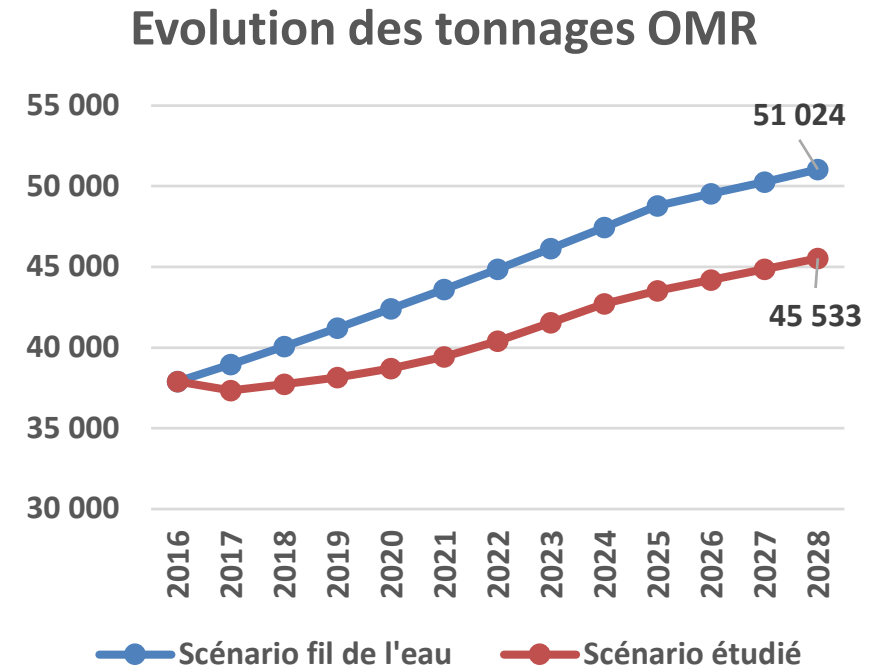
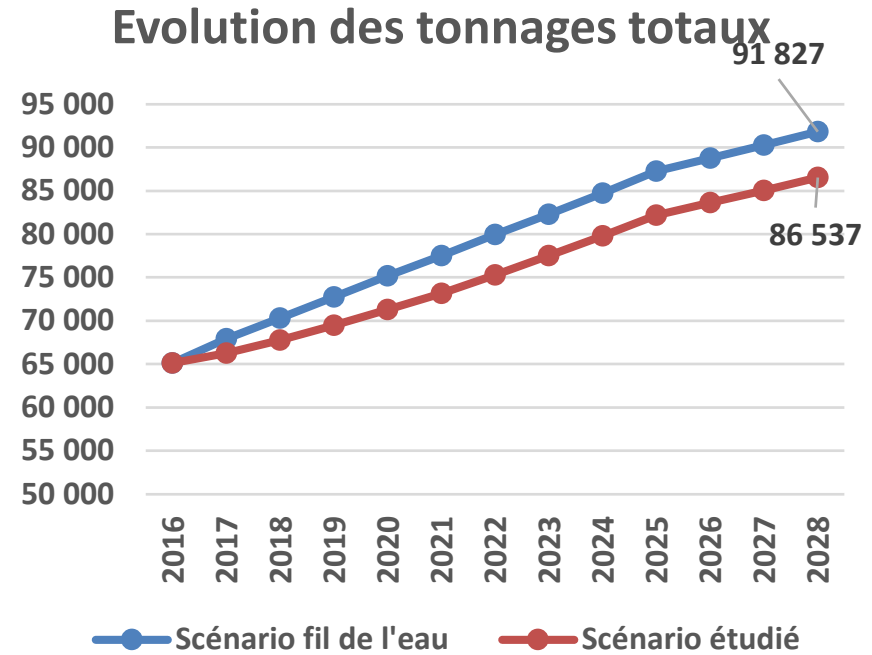
Construction de 3 déchèteries, mise en service en 2025

Réduction fréquence de collecte encombrants (4 fois par an) **et déchets verts** (6 fois par an)

⇒ Possibilité avec une politique volontariste de **mettre en place les nouvelles déchèteries dès 2021** (= en même temps que le renouvellement des marchés de collecte en PàP d'encombrants et des déchets verts).

Trame d'une prospective

- Les tonnages sont multipliés par 1,3 environ entre 2016 et 2028 :
- L'écart entre le scénario fil de l'eau et le scénario technique proposé par la commission provient principalement de la politique de prévention :
 - - 5490t à horizon 2028 d'OMR pour le scénario technique étudié par rapport au scénario 'fil de l'eau', qui se répartissent comme suit :
 - + 900t de compostage domestique,
 - + 2600t au titre des collectes sélectives en PàP,
 - + 1600t transférés vers le verre en PAV,
 - + 400t dans les biodéchets en PàP (professionnels)

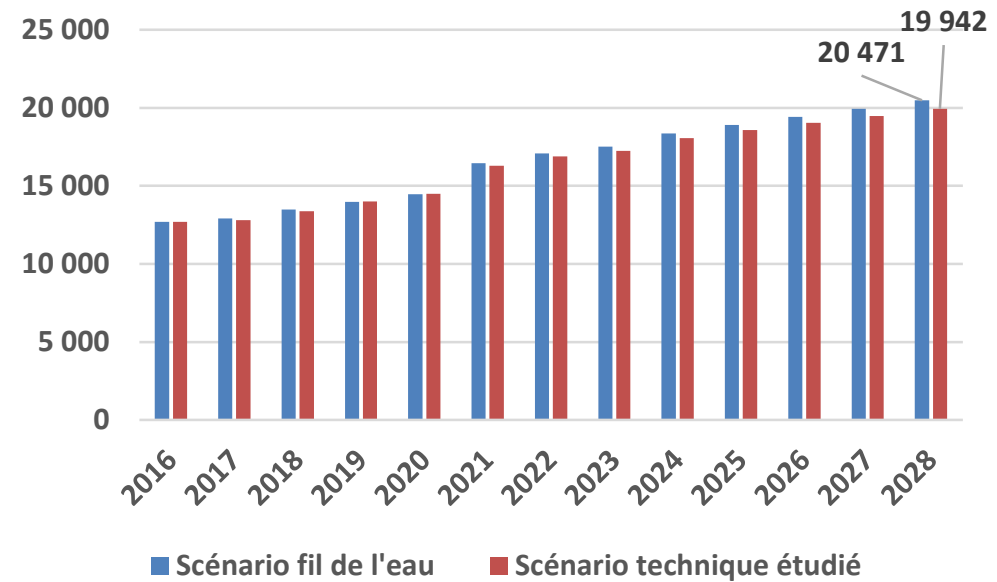


Trame d'une prospective

4

- Le coût du service pour la CACL correspond aux dépenses de fonctionnement (y compris amortissements) minorées des recettes hors TEOM et redevance spéciale.
- Dans les deux scénarios, on note une forte hausse du coût du service en 2021
 - + 2,0M€ dans le fil de l'eau, soit 17,1M€ en 2021
 - + 1,8M€ dans le scénario technique étudié, soit 16,9M€ en 2021
- En 2028, le coût du service est inférieur de 0,5M€ dans le scénario technique étudié par rapport au scénario fil de l'eau. Il s'élève à 19,9M€.
 - Nota : entre 2016 et 2028 le coût du service a progressé de 57%

Evolution du coût du service - en k€

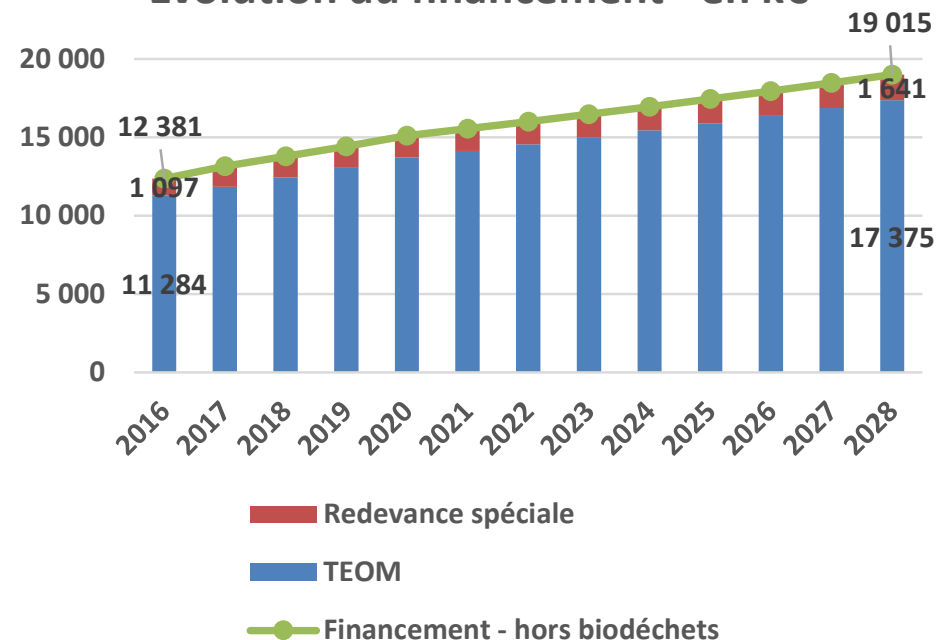


Coût du service - en k€	2016	2028	Evolution 2016-2028
Scénario fil de l'eau			
OMR	5 572	10 050	80%
CS, verre, cartons	2 248	2 744	22%
Encombrants et déchets verts	2 877	4 777	66%
Déchèteries	646	922	43%
Structure	1 360	1 978	45%
TOTAL	12 703	20 471	61%
Scénario technique étudié			
OMR	5 572	9 423	69%
CS, verre, cartons	2 248	2 649	18%
Encombrants et déchets verts	2 877	2 445	-15%
Déchèteries	646	3 130	385%
Structure	1 360	2 295	69%
TOTAL	12 703	19 942	57%

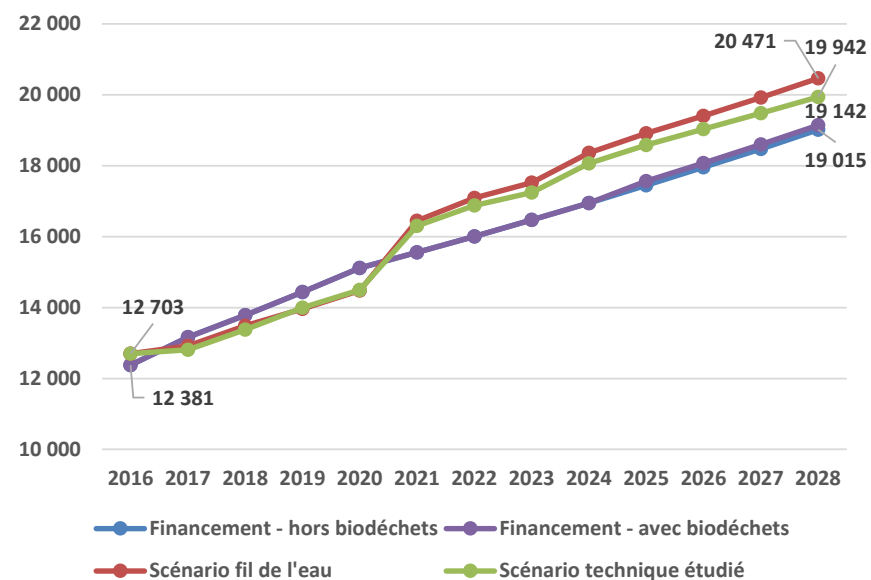
Trame d'une prospective

- Avec un taux de TEOM fixe (à 14,56%) le produit de TEOM atteint 17,4M€ en 2028.
- au total, les recettes provenant des contribuables des usagers (TEOM + RS, y compris biodéchets) s'élèvent à 19,1M€ avec les tarifs biodéchets
- A partir de 2021, avec la hausse des coûts de traitement, le produit de TEOM au taux actuel et de redevance spéciale ne suffit pas à couvrir le coût net du service à financer :
 - Un solde moyen annuel restant à financer entre 2021 et 2028 de :
 - 0,9M€ dans le scénario technique proposé par la commission,
 - 1,3M€ dans le scénario fil de l'eau.

Evolution du financement - en k€



Evolution du coût net du service par rapport à la TEOM et la RS - en k€



Trame d'une prospective

- Plusieurs solutions (non exclusives) : pistes concernant les sources de financement du service
 - Faire progresser le taux de TEOM : Scénario technique proposé par la commission environnement : taux de 15,39% en moyenne entre 2021 et 2028.
 - Financer une partie du solde constaté par le budget général
 - Avancer le calendrier de mise en œuvre pour faire concorder certaines sources d'économies avec la hausse des coûts de traitement
 - Optimiser le coût de collecte
 - **Obtenir un meilleur retour financier des éco-organismes et une prise en charge opérationnelle pour les éco-organismes concernés**